

Augmentation du taux de chômage au mois de juillet

Au mois de juillet 2024, une hausse assez importante du nombre de demandeurs-euses d'emploi (+308) est constatée et l'effectif repasse au-dessus des 5'000 personnes pour se fixer à 5'238 personnes. Le nombre de chômeurs-euses (+283) augmente également pour atteindre 3'227 personnes. De tels effectifs n'avaient plus été atteints depuis le début d'année 2022.

Par rapport au mois précédent, le taux de chômage neuchâtelois augmente de 0.3 pt pour s'établir à 3.6%. En comparaison intercantonale, le canton de Neuchâtel est le canton avec la plus forte augmentation mensuelle. Au niveau national, le taux de chômage demeure stable à 2.3%. Au niveau romand, une hausse de 0.1 pt est observée avec un taux de chômage qui atteint 3.4%. Le taux de chômage neuchâtelois dépasse maintenant à nouveau la moyenne romande.

Au mois de juillet, il est habituel de constater une hausse de l'effectif des jeunes chômeurs-euses, de nombreux jeunes arrivant en fin de formation professionnelle. Cependant, l'augmentation la plus importante n'est pas constatée chez les jeunes et des hausses sont constatées pour toutes les classes d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (+26), les personnes âgées de 25 à 49 ans (+174) ainsi que les plus de 50 ans (+83) voient leur effectif augmenter. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) et le taux de chômage des seniors augmente tous deux de 0.3 pt pour atteindre respectivement 3.7% et 3.2%.

La période des vacances estivales est peu propice à l'engagement de personnel (notamment dans le secteur horloger), ce qui explique une partie de l'augmentation du taux de chômage au mois de juillet. Toutefois, l'effectif de chômeurs-euses augmente de façon bien plus importante que ce qui est habituellement observé en cette période au sein du secteur des autres activités manufacturières (+82) et de l'horlogerie (+62). Des hausses sont également constatées pour le secteur du commerce de gros et réparation d'autos et motos (+24), de l'action sociale sans hébergement (+18), de la construction (+16), de l'enseignement (+15), de l'administration publique (+14) et des activités financières, assurances et immobilières (+13). Aucune baisse significative n'est à relever au mois de juillet.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

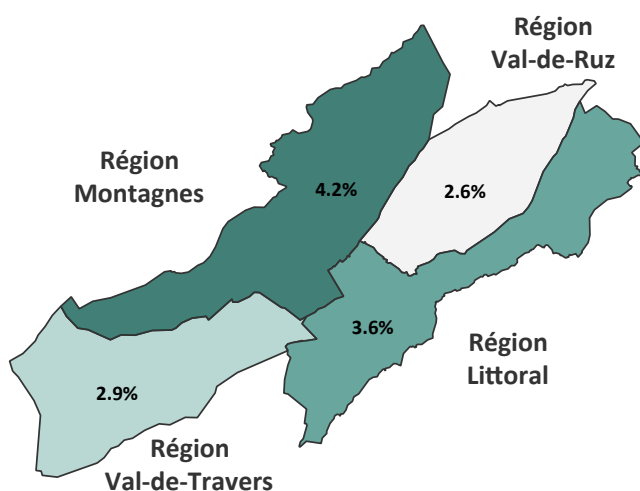
	Juillet 2024	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.6%	+0.3	+1.1
Suisse romande ⁷	3.4%	+0.1	+0.6
Suisse	2.3%	+0.0	+0.4

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

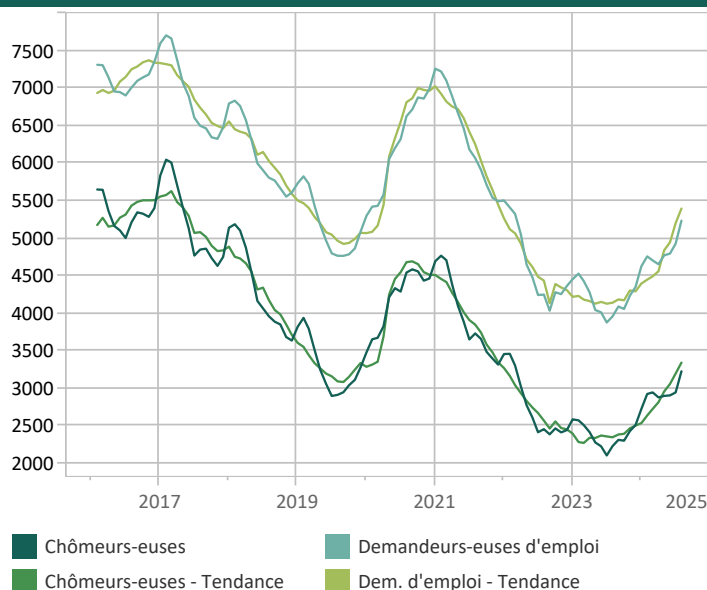
1 884	920	423
-------	-----	-----

1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

848

Places
vacantes⁸

231

Emplois
retrouvés⁹

71

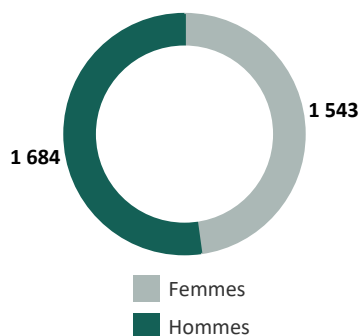
Arrivées en
fin de droit¹⁰

65.6%

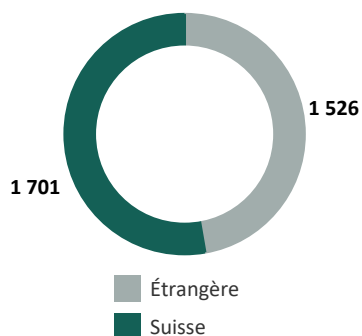
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

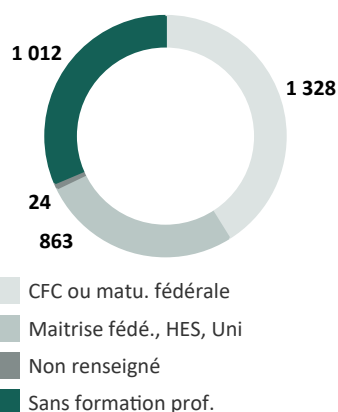
Selon le sexe



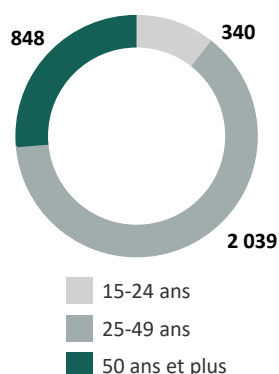
Selon l'origine



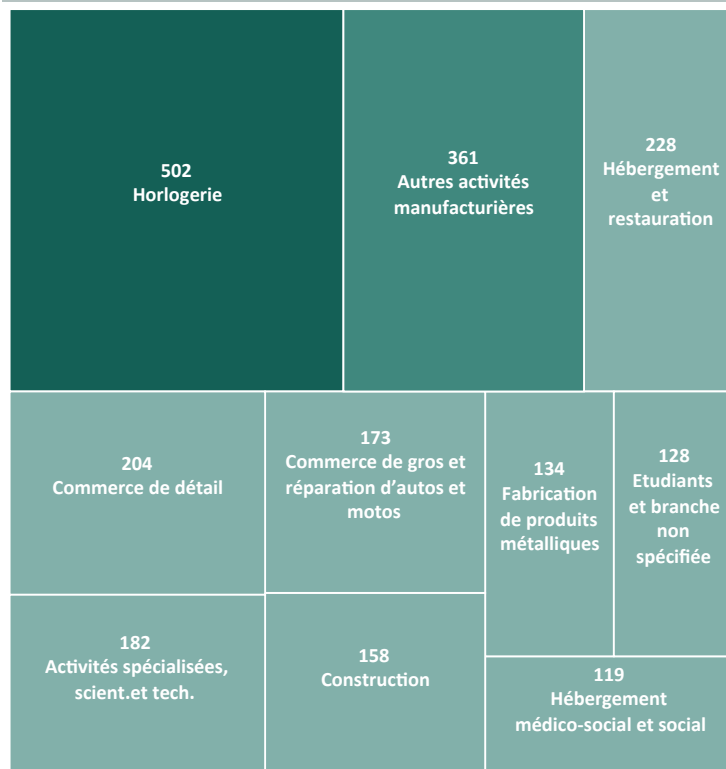
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2018 à 2020
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.